

Le bois de sapins le bec de perroquet le 2 février 2013

La semaine qui vient de s'écouler est un parfait exemple des variations de marée qui peuvent survenir en fonction des conditions climatiques. Des épisodes venteux survenus pendant des marées de vive eaux de coefficient de 90, ont eu des effets conjugués de houle et de sur côte plus destructeurs que les récentes grandes marées, légèrement agitées.

Cela démontre que l'éloignement de l'Authie (parlons plutôt du courant principal) est faussement rassurant et ne nous met pas plus à l'abri . Rappelons que la dune a reculé en cet endroit de 33m lors de la tempête de 1999 alors que l'Authie était à peu près à la même distance de la dune qu'elle ne l'est actuellement.

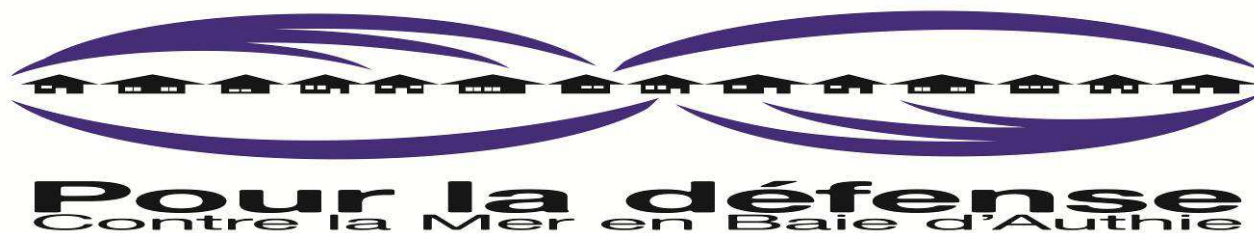
Le cordon dunaire de l'époque était cependant autrement conséquent.

Vous trouverez dans ce diaporama le compte rendu du dernier recul, accompagné de photos l'attestant.

Vous pourrez y voir ensuite des photos aériennes récentes significatives démontrant les causes de nos soucis, pour autant qu'il faille encore le faire, peut être pour bien enfoncer le clou. Ces documents sont complétés de photos témoignant des mouvements pendulaires des courants, dont la dérive globale progresse inéluctablement vers l'est.

Sans être expert, ni en avoir la prétention, il est évident qu'il y a un moment, **qui ne doit plus tarder**, où il va falloir faire sauter le bouchon qui obstrue notre baie tout en protégeant efficacement la rive, car on ne peut plus aujourd'hui parler de dune en cet endroit

Le temps presse.



**Mesure dynamique
du recul du trait de côte au bois de sapins**

Mesures du 2 février 2013

Les mesures sont pour l'instant limitées aux secteurs boisés, on pourrait envisager de mesurer les secteurs sableux sensibles (du bois de sapins au Bec de Perroquet) en plantant des piquets numérotés.



Secteurs caractéristiques existants

Le secteur H a été crée le 18 11, le J le 19 12 2012

	<u>Arbres marqués</u>		<u>Distance par rapport au bord de la dune</u>	
Secteur A	zone basse. 11 (souche)	A1 A2	A1 = 15,75 m 11 = 10,90 m	A2 = 20,80 m
Secteur B	13	14	13 = 12,40 m	14 = 19,85 m
Secteur C	10	11	10 = 14,60 m	11 = 23,00 m
Secteur D	9	D1 D2	9 = 7,30 m D2 = 16,50 m	D1 = 12,30 m
Secteur E	1	zone basse. 2	2 = 16,40 m 3 = 22,20 m	3 = 2750 m 4 = 2750 m
Secteur F		7	7 = 17,40 m 9 = 24,70 m	8 = 20,80 m
Secteur G	zone basse.	7	7 = 27,55 m 9 = 27,10 m	8 = 31,70 m
Secteur H	1	2 zone basse 3	1 = 2,20 m 3 = 21,50 m (rectif H2 et H3)	2 = 15,30 m
Secteur J	1	2	1 = 15,10 m	2 = 22,70 m

profil du 16 janvier 2013

	<u>Arbres marqués</u>		<u>Distance par rapport au bord de la dune</u>		
Secteur A	zone basse. 11 (souche)	A1 A2	A1 = 13,40 m 11 = 8,55 m	A2 = 18,40 m	-2,35 m
Secteur B	13	14	13 = 9,20 m	14 = 16,65 m	-3,20 m
Secteur C	10	11	10 = 12,60 m	11 = 21,00 m	-2,00 m
Secteur D	9	D1 D2	9 = 5,75 m D2 = 13,25 m (*)	D1 = 10,75 m	-1,55 m -3,25 m
Secteur E	1	zone basse. 2	2 = 16,30 m 3 = 22,10 m	3 = 27,40 m	-0,10 m
Secteur F	7	8 9	7 = 14,70 m 9 = 22,00 m	8 = 18,10 m	-2,70 m
Secteur G	zone basse.	7 8 9	7 = 26,20 m 9 = 22,10 m	8 = 30,35 m (à vérifier (*))	-1,35 m -5,00 m
Secteur H	1	2 zone basse 3	1 = 1,50 m 3 = 20,80 m	2 = 14,60 m	-0,70 m
Secteur J	1	2	1 = 15,10 m	2 = 22,70 m	-0,00 m

(*) des différences peuvent exister dans un secteur, lorsque les repères ne sont pas en alignement, du fait de la chute isolée d'un gros pan de sable. Dans ce cas nous retenons dans le cumul la valeur la plus faible, l'ensemble se « lissant » à terme.

profil du 2 février 2013



Recul cumulé entre le 12 septembre 2012 et le 2 février 2013 (sauf F, G, H et J)



profil A

Lessivage de l'estran

le 02 02 2013

**Les déchets témoignent
du passage de l'eau**



profil A



le 02 02 2013



profil B





profils C et D

le 02 02 2013





profils F et G



le 02 02 2013



**Sud du bois de sapins
avant blockhaus**

le 02 02 2013



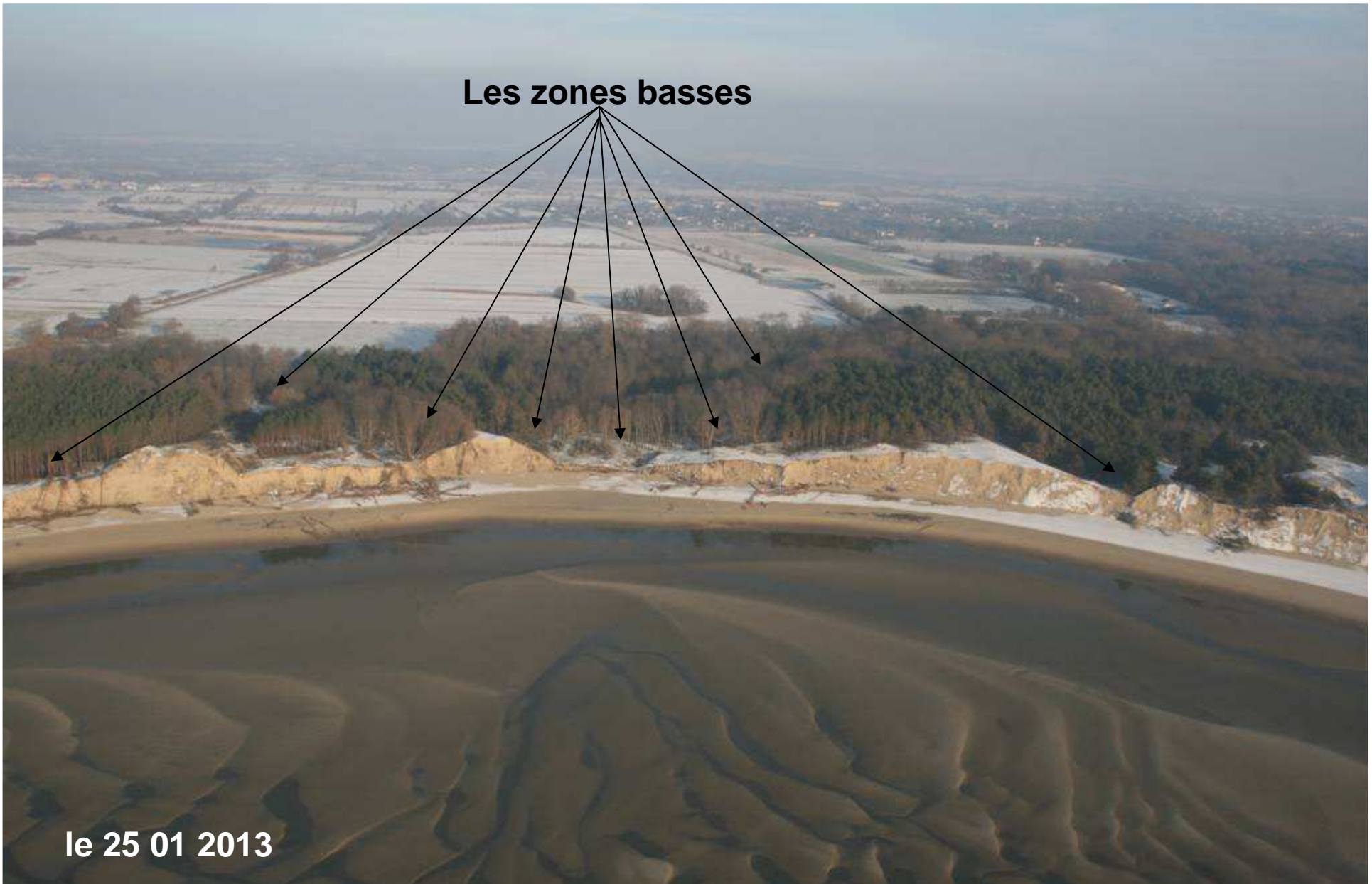


**Sud du bois de sapins
avant blockhaus
suite**

le 02 02 2013



Les zones basses



le 25 01 2013

On peut juger sur cette photo de l'extrême faiblesse du cordon dunaire dont une partie, toujours grandissante, a disparu. Les zones basses sont essentiellement celles qui ne sont pas plantées de pins. On les reconnaît aux arbres aux feuilles caduques qui y sont implantés. Nous sommes, dans ce secteur, dans la fin de la dernière dune pour les endroits où elle subsiste.



Photo prise à marée basse, le 25 01 2013 après midi.

La (petite) marée était haute à 10h50 (coeff. de 64)



On voit bien les limites de la marée haute. On y comprend de façon flagrante la cause de la dérive des courants vers la rive nord, comprimés et poussés par le poulier et provoquant l'érosion du cordon dunaire.

Les courants de marée fluctuent dans cette zone, se limitant la plupart du temps à un courant principal se calant maintenant le long du cordon dunaire. Il arrive que ces courants se partagent. C'est le cas actuellement où ce courant permanent s'est éloigné de la dune, ce qui n'empêche pas le courant secondaire de lessiver l'estran.

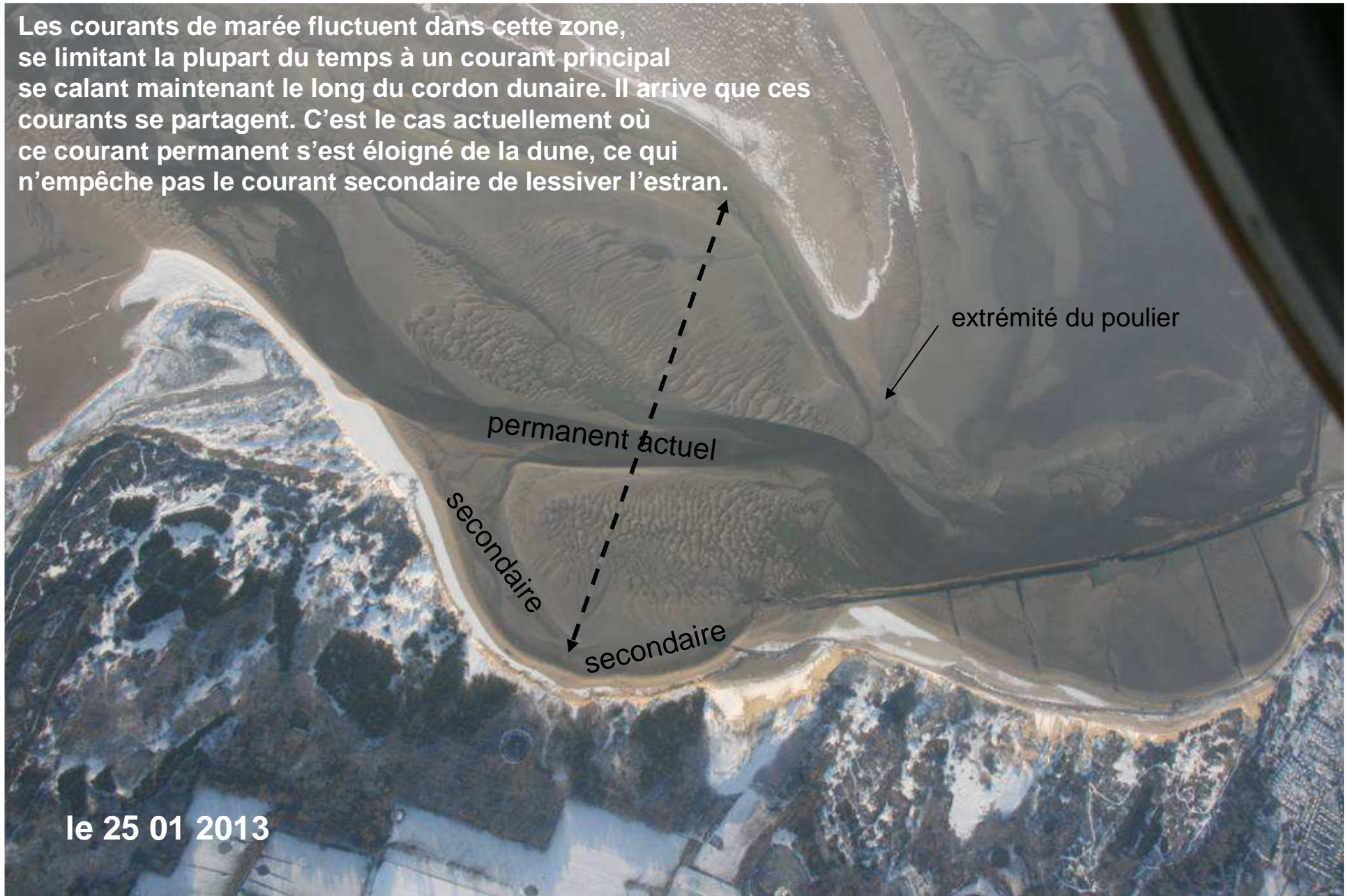
extrémité du poulier

permanent actuel

secondaire

secondaire

le 25 01 2013





ruines du blockhaus

le 25 01 2013

L'évolution des méandres est fonction de l'orientation de l'Authie dans son entrée dans la partie maritime de la baie. Elle se heurte d'abord au poulcier avant d'être renvoyée par le cordon dunaire où les ruines du blockhaus constituent un point dur.



Nous allons voir maintenant l'évolution « pendulaire » des courants depuis deux ans.



dégagement

Avril 2011



ruines du blockhaus

← retour

Septembre 2011



dégagement

Janvier 2012



Depuis deux ans, chaque retour est marqué d'une érosion toujours plus violente